



LE DÉPARTEMENT



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 01/09/2021

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) ENTRE LA PRÉFECTURE DE LA DRÔME, VALENCE-ROMANS AGGLOMÉRATION ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Élodie DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme, Nicolas DARAGON, Président de Valence-Romans Agglo et Maire de Valence, et Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil départemental de la Drôme ont signé le premier contrat de relance et de transition écologique ce mercredi 1^{er} septembre.

Ce contrat est le fruit d'une vision partagée entre l'État, Valence Romans Agglomération et le Département pour un projet de territoire commun.

Ce CRTE, résultat d'une co-construction entre collectivités territoriales et services de l'État, est la concrétisation à l'échelle territoriale de France Relance.

Afin de répondre aux enjeux d'une économie post-covid et du changement climatique, 100 milliards d'euros sont en effet consacrés à l'échelle nationale, au titre de France Relance, à la compétitivité économique, à la cohésion sociale et à la transition écologique.

En Drôme, les mesures de France Relance représentent à ce jour 166 millions d'euros dont 49 millions d'euros pour la transition écologique.

Cette somme comprend notamment :

- 12,3 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) notamment tournés vers les projets de rénovation thermique des communes ou intercommunalités, qui viennent s'ajouter, au titre de la relance, aux crédits d'investissement traditionnels ;
- 10,4 millions d'euros pour la rénovation des logements à travers le dispositif MaPrimeRénov' ;
- 3 703 primes à la conversion et bonus écologiques versés ;
- 2,7 millions d'euros pour le recyclage foncier de friches dont 858 000 euros pour le parc habité de la petite clairière de Bourg-les-Valence (fonds friche de l'ADEME)

Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle
Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

Bénéficiaire de financements Relance, les actions portées par ce CRTE se déploieront sur plusieurs volets :

- La transition agricole (valorisation de l'alimentation locale, amélioration de la biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols) ;
- les mobilités (sécurisation des mobilités douces, création de nouvelles liaisons sur des axes structurants) ;
- l'accès aux services publics et aux soins (mutualisation des espaces, lutte contre l'inaccessibilité des services publics) ;
- le développement économique et l'attractivité (amélioration de la résilience économique et de la compétitivité industrielle) ;
- le logement et le patrimoine (préservation de l'attractivité des sols, réhabilitation durable des bâtiments, accompagnement des plus fragiles) ;
- l'eau et l'assainissement (préservation de la ressource en eau, aménagements des cours d'eau).

Quels projets majeurs pour la transition écologique ?

- Rénovation thermique de la salle des fêtes et de La Poste à Montmeyran
- Réhabilitation thermique du groupe scolaire à Etoile-sur-Rhône
- Rénovation énergétique du gymnase Aragon à Romans-sur-Isère
- Aménagement d'une plateforme de compostage à Portes-lès-Valence
- Plan de gestion des zones humides (lac des Couleures)
- Lutte contre les îlots de chaleur
- Itinéraires cyclables à Bourg-les-Valence (plan Vélo)
- Pistes cyclables structurantes sur la liaison très fréquentée Valence/Chabeuil/ZAC de Lautagne

Le fil rouge de ce contrat est l'effort de relance de l'activité et de transition écologique. À la fois par sa volonté de réduire les dépenses énergétiques mais aussi par la valorisation de projets avec un impact écologique fort, le CRTE poursuit un objectif : bâtir la Drôme de demain.

